

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Huitième session

Buenos Aires, Argentine, 29 octobre - 2 novembre 1984

Point 11 de l'ordre du jour provisoire : Rapport sur le développement
des activités d'information
du public

Le programme d'activités promotionnelles, présenté à la septième session du Comité, a été poursuivi conformément aux orientations dégagées par le Comité. On s'est efforcé d'une part de renforcer les activités d'information permettant de faire mieux connaître au public les biens du patrimoine mondial et, d'autre part de développer les actions susceptibles de produire des recettes au Fonds du Patrimoine mondial.

I. Activités d'information du public

A. Photothèque d'information du public

La documentation photographique fournie par les Etats reste insuffisante, malgré la recommandation du Comité à sa septième session. Toutefois, la Photothèque va être considérablement enrichie puisque l'Unesco vient d'acquérir les droits relatifs à 160 photographies en couleur d'excellente qualité qui seront utilisées par l'INCAFO (Madrid) dans le "Guide du Patrimoine mondial", qui sera publié.

B. Exposition

Une exposition sur le patrimoine mondial va être réalisé par l'INCAFO (Madrid) grâce à un financement du Ministère espagnol des biens culturels. Cette exposition comprendra quelques panneaux explicatifs

généraux et une présentation de chaque site du patrimoine, à raison d'un site par panneau; un texte très bref, en trois langues (anglais, français, espagnol) résumera les traits caractéristiques du site, justifiant son inscription sur la Liste. Le site sera en outre représenté par plusieurs illustrations en couleur. Le dépliant-affiche mentionné plus haut sera remis aux visiteurs de l'exposition.

Cette exposition sera montée pour la première fois au début de 1985 dans le Jardin Botanique à Madrid (Espagne). On espère pouvoir trouver les fonds nécessaires pour la publication d'exemplaires supplémentaires destinés à être présentés à l'occasion d'expositions et de congrès dans différentes régions du monde.

C. Dépliant-affiche

La maquette du dépliant-affiche a été préparée. Cette maquette a été approuvée par le Bureau en juin, conformément à la décision du Comité à sa septième session. Il est prévu de produire ce dépliant-affiche en 5.000 exemplaires dans chacune des trois langues (anglais, français, espagnol).

Le dépliant-affiche présente de façon illustrée et accessible au grand public les objectifs de la Convention, ainsi que la liste des Etats parties et la liste des biens et leur localisation géographique. Il sera distribué sur les sites du patrimoine mondial ou au cours d'expositions sur la Convention. L'expérience quotidienne du Secrétariat montre la nécessité de disposer de matériel de ce genre pour répondre clairement et rapidement aux multiples demandes d'information sur la Convention et pour susciter des contributions au Fonds du Patrimoine mondial.

D. Brochure

Une brochure publiée par l'Unesco dans une série destinée au grand public intitulée "Qu'est-ce que : la protection du patrimoine mondial culturel et naturel" est disponible en français et en anglais. Cette brochure remplace la première brochure d'information sur la Convention maintenant épuisée.

E. Numéro spécial d'Ambio

Comme prévu, ce numéro a été diffusé à tous les Etats parties à la Convention, aux Comités nationaux du programme MAB, ainsi qu'aux bureaux régionaux de l'Unesco qui en ont eux-mêmes fait une diffusion locale.

F. Monumentum

Le numéro spécial sur la Convention du Patrimoine mondial de la revue Monumentum vient de paraître et a été également largement diffusé.

G. Cérémonies

Au cours de ses missions, le Directeur Général est parfois appelé à participer à des cérémonies célébrant des sites inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial. Tel a été le cas en décembre 1983 pour les

monuments de Kathmandu au Népal lors de l'inauguration du Centre international sur le développement intégré des régions montagneuses. Une autre cérémonie d'inauguration de plaque a été organisé à Leptis Magna (Lybie). Le Directeur Général a également participé en avril 1984 à une réunion pour journalistes organisé conjointement par la Smithsonian Institution à Washington et l'Unesco, qui a traité entre autre de la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial.

En France, le Directeur Général a participé à deux cérémonies d'inauguration de plaques en présence de ministres et de représentants des autorités locales au Mont Saint Michel en mai et à Vézelay en août. Lors de ces derniers cérémonies le Comité français du patrimoine mondial, composé des représentants des communes françaises dont un site est inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial, était représenté également.

Enfin, d'autres cérémonies célébrant l'inscription de San-Juan de Puerto-Rico (Etats-unis d'Amérique) et de Cuzco (Pérou) ont eu lieu in avril.

H. Système d'information informatisé sur le patrimoine mondial

Des données concises sur des propositions de sites nouveaux du patrimoine mondial naturel ont été mises sur l'ordinateur du Centre de la surveillance continue de la conservation (CMC) de l'UICN à Kew Gardens (Royaume uni).Le système mis au point avec l'UICN fonctionne bien. Il a notamment été utilisé pour résumer et évaluer les propositions d'inscription des sites naturels qui sont soumises à la présente réunion. Chaque fois que cela était possible, des cartes et illustrations ont été incluses afin d'aider le Comité dans ses décisions.

II. Activités de promotion susceptibles de produire directement des recettes

A. Timbres

La mise en oeuvre du programme philatélique a subi quelques retards. Dès que la situation paraîtra propice le lancement de cette opération commerciale sera repris par la firme spécialisée qui en est chargée.

B. Volumes illustrés sur le patrimoine mondial

Le premier volume de la série publiée en espagnol par l'INCAFO (Madrid) est en vente. Une somme de 1.200\$, correspondant au premier versement des bénéfiques qui reviennent au Fonds du Patrimoine mondial, a été remise à l'Unesco en mars dernier. Les efforts sont poursuivis pour trouver des éditeurs susceptibles de se charger de la publication dans d'autres langues. Un accord a eu lieu en été 1984 entre l'INCAFO et la maison d'édition yougoslave ROSPEKTAR en vue de la publication dans d'autres langues les livres illustrés sur le patrimoine mondial.

C. Ouvrage illustré de l'Unesco

L'Office de l'Information publique de l'Unesco a réalisé un ouvrage illustré, "Patrimoine pour tous", sur les premiers sites inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial qui a été mis en vente par l'Organisation. Cependant, le Secrétariat ne continuera pas cette publication, dans la mesure où l'expérience réussie avec l'INCAFO en langue espagnole montre que l'on peut produire des ouvrages de qualité sans utiliser le Fonds du Patrimoine mondial, mais au contraire en lui apportant des ressources supplémentaires.

D. Livres pour enfants

La série "Patrimoine mondial", dans laquelle ont été publiés les volumes sur le Népal et la Tunisie, a été interrompue temporairement faute de fonds.

E. Guide du Patrimoine mondial

Ce guide de poche comportera la description détaillée et l'illustration de 160 biens environ. Pour chaque site sera fourni une carte de localisation et un court texte justifiant son inscription sur la Liste. Ce texte est le même que celui qui figurera sur les panneaux d'exposition (voir plus haut) et il a été élaboré en coopération avec l'ICOMOS et l'UICN. La maquette de ce guide a été approuvée par le Bureau en juin.

L'Unesco a acquis les droits d'auteur et les droits relatifs aux 160 photographies utilisées pour ce guide. La version espagnole du guide sera réalisée par l'INCAFO, et l'Unesco percevra 10% du produit des ventes de cette version pour le Fonds du Patrimoine mondial.

L'Unesco travaille en collaboration étroite avec l'INCAFO pour assurer la publication des versions en langue anglaise, française et allemande de cette série. A l'occasion de la Foire du Livre qui s'est tenue à Francfort au mois de septembre dernier, un vif intérêt s'est manifesté pour la publication de ces versions, ainsi que d'une version en langue italienne. Des négociations sont en cours afin que ces publications puissent être réalisées aussitôt que possible.

F. Fascicules sur le patrimoine mondial

Des fascicules périodiques seront édités en espagnol, soit par l'INCAFO, soit par un autre éditeur choisi par l'INCAFO, à leurs frais. Ils sont fondés sur l'utilisation du contenu des volumes illustrés en cours de publication et diffusés, entre autre, par les réseaux de vente de journaux. Un pourcentage du prix des ventes reviendra au Fonds du Patrimoine mondial et un certain nombre d'exemplaires (de 50 à 100) seront donnés à l'Unesco. L'Unesco pourra également utiliser dans un but non lucratif les illustrations utilisées dans ces ouvrages.